



TABLE DES MATIÈRES

- 1. PRÉSENTATION DU BIEN
- 2. CONDITIONS DE LA LOCATION
- 3. PUBLICITÉ ET VISITES
- 4. ÉQUIPEMENTS ET FINITIONS GÉNÉRAUX
- 5. CERTIFICAT ÉNERGÉTIQUE
- 6. CROQUIS
- 7. EQUIPEMENTS ET FINITIONS DÉTAILS
- 8. PROCEDURE EN CAS D'INTERET
- 9. NOS RÉSEAUX







2. CONDITIONS DE LA LOCATION

Loyer mensuel 1.150 EUR

Ch. communes Aucune
Type Sans objet
Pour Sans objet

Ch. privatives à verser au propriétaire Aucune Type Sans objet Pour Sans objet

Ch. privatives à payer aux fournisseurs Électricité, gaz de ville et eau → coûts selon mode de vie

Indemnité déménagement Aucune

Garantie locative 2 mois de loyer, soit 2.300 EUR, bloqués sur un compte

(Korfine)

Assurance RC locative À prévoir

Durée du bail 1 an avec possibilité de reconduction

Animaux La faculté d'accepter un animal ou non est laissée à la

discrétion du propriétaire

Etat des lieux Par expert, à frais partagés

Disponibilité 1er janvier 2026

3. PUBLICITÉ ET VISITES

Le bien est visible sur notre site internet Pierre Marlair & Co (<u>www.pierremarlair.be</u>) et sur Immoweb (<u>www.immoweb.be</u>).

Vous souhaitez visiter?
Vous voulez plus d'informations?
Contactez la personne en charge du dossier

VOTRE CONSEILLER

Justine MARLAIR

N° IPI: 505.520 0498.82.53.92

justine@pierremarlair.be



4. EQUIPEMENTS ET FINITIONS

Avertissement : les informations reprises ci-après proviennent des déclarations fournies et des documents transmis par le bailleur ainsi que des observations réalisées sur place par le conseil immobilier. Elles sont données sous toute réserve. Un candidat-locataire normalement prudent veillera à confronter lesdites informations avec ses propres observations.

Construction

Type Traditionnel

Nombre de façades

Toiture

Type Deux versants
Charpente Traditionnelle
Couverture de toit Ardoises naturel

Gouttière et descentes d'EP Zi

Maçonnerie

Soubassement Moellons de grès Parement Moellons de grès

Isolation

Voir certificat énergétique

Chauffage

Type Chauffage central

Générateur Chaudière à condensation Bulex

Combustible Gaz de ville Citerne Néant

Diffuseurs Radiateurs design en acier
Régulation Vannes thermostatiques +
thermostat d'ambiance

roduction d'ECS Par la chaudière

Système de ventilation

Type Néant

Compteurs

Electricité Individuel
Eau Individuel
Gaz Individuel

Note : les propriétaires-bailleurs paient directement les consommations privées des occupants. Une régularisation a lieu chaque année en fonction des relevés des compteurs.

Menuiseries extérieures

Châssis Bois peints en blanc
Vitrage Double (haut rendement)
Divers Fenêtres de toit de type Velux.

Barres de tentures, stores enrouleurs, stores occultants sur Velux.

Electricité

Compteur Monohoraire

Situation Cuisine
Tableau 1

Système d'alarme Non

Divers

Panneaux photovoltaïques Oui Nombre 9

Nombre

Onduleur Oui

Adoucisseur d'eau Non

Extérieurs

Extérieur Oui Contenance N.M.



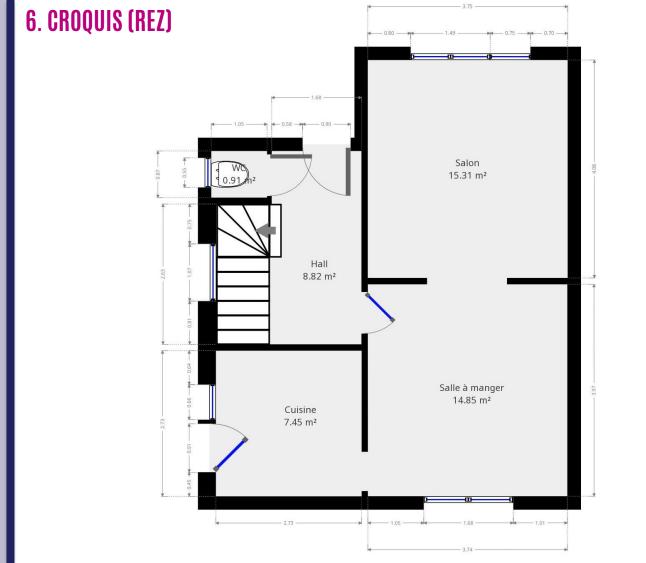


Le certificat de performance énergétique est téléchargeable sur notre site internet www.pierremarlair.be

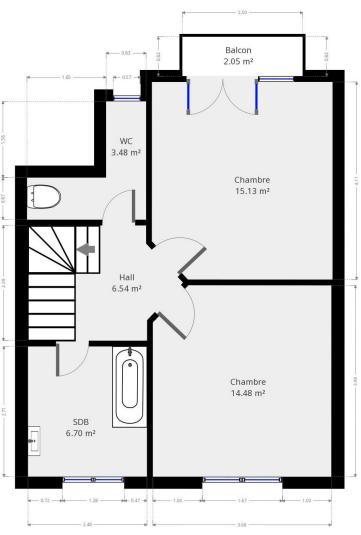
5. CERTIFICAT ÉNERGÉTIQUE

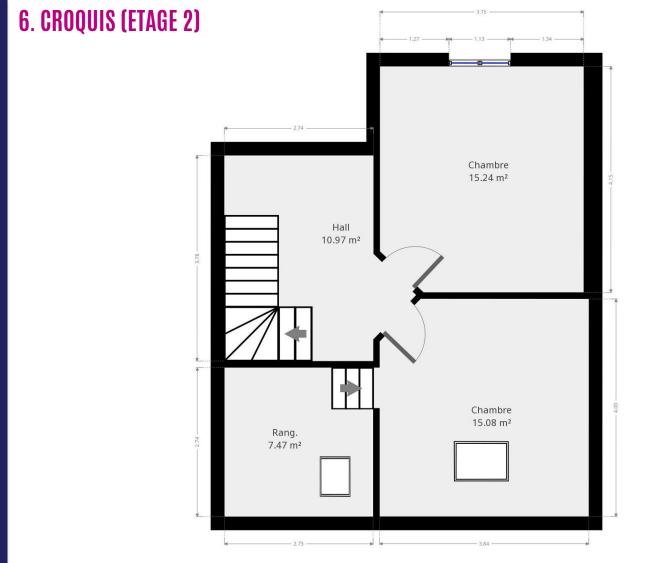
Code unique Emissions spécifiques de CO₂ Consommation spécifique d'énergie primaire Consommation théorique totale d'énergie primaire Label

20170228009671 13 kg CO2/m².an 90 kWh/m².an 13 137 kWh/an B

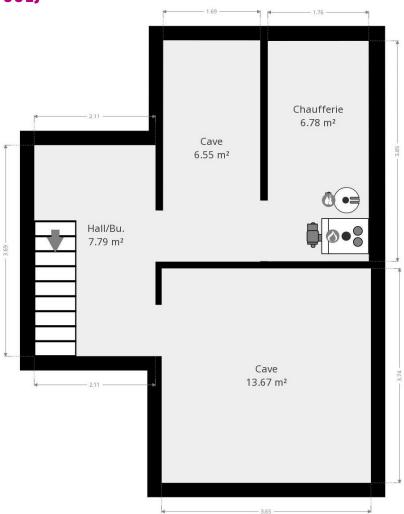


6. CROQUIS (ETAGE 1)





6. CROQUIS (SOUS-SOL)



7. ÉQUIPEMENTS ET FINITIONS | DÉTAILS DES PIÈCES : CUISINE

Revêtement de sol

Carrelage.

Murs intérieurs

Plafonnés et peints. Crédence carrelée.

Plafond

Plafonné et peint.

Equipements

Mobilier

- Plan de travail stratifié aspect bois.
- Meubles bas : 3 armoires simple porte, 1 tiroir à couverts.
- Meubles suspendus: 2 armoires simple porte, 1 armoire à épices, 1 armoire double porte, 1 armoire d'angle.

Electroménagers

- Hotte avec extraction.
- Table de cuisson vitrocéramique 4 zones.
- Four traditionnel.
- Frigo encastré avec espace congélateur.
- Lave-vaisselle encastré.

Sanitaires:

Evier simple bac en résine. Egouttoir. Robinet mitigeur monocommande.



7. ÉQUIPEMENTS ET FINITIONS | DÉTAILS DES PIÈCES : SALLE DE BAINS

Revêtement de sol

Carrelage.

Murs intérieurs

Plafonnés, peints et partiellement carrelés.

Plafond

Plafonné et peint.

Sanitaires/équipements

- Baignoire encastrée. Paroi mobile en plexi. Panoplie douchette avec pommeau et robinet mitigeur monocommande.
- Lavabo sur meuble de rangement. Robinet mitigeur monocommande. Miroir avec système d'éclairage.
- Accessoires.



8. PROCEDURE EN CAS D'INTERET



Etape 1 - Enquête de satisfaction

Vous devrez compléter une enquête de satisfaction pour nous transmettre vos impressions sur le bien, mais également sur la prise de rendez-vous, la documentation... Elle est disponible en cliquant <u>ici</u>.

Etape 2 - Formulaire candidature

Lorsque vous aurez complété votre enquête de satisfaction et en cas d'intérêt, vous recevrez automatiquement un formulaire de candidature à compléter, au même format. Ce formulaire de candidature devra être complété scrupuleusement et contenir obligatoirement :

- Copie de la carte d'identité R/V de toutes les parties au contrat (locataire et garant(s) éventuel(s)). Un passeport peut convenir également.
- Copie des preuves de revenus de toutes les parties au contrat (locataire et garant(s) éventuel(s)).
- 3 dernières fiches de salaire, avertissement extrait de rôle, fiche de rémunération...
- Copie des preuves du versement des trois derniers loyers. *Uniquement si vous êtes locataire à l'heure actuelle.*

Vous pourrez, éventuellement, rajouter tout élément que vous jugerez utile à l'appui de votre candidature. Cela pourrait par exemple être une lettre de motivation décrivant ce que vous a particulièrement plu dans le bien, une lettre de recommandation d'un ancien propriétaire...

Etape 3 - Présentation de la candidature

A notre tour de jouer! On présente votre dossier au propriétaire. Cela peut parfois prendre quelques jours pour obtenir sa réponse. Ne paniquez donc pas si nous ne reprenons pas contact avec vous dès le lendemain. Quoiqu'il arrive, nous tenons tout le monde informé du suivi, dès que nous avons des nouvelles du propriétaire.

8. PROCEDURE EN CAS D'INTERET (bis)

Etape 4 - Accord ou refus de la candidature

Dès que le propriétaire nous a transmis son accord ou son refus sur le dossier de candidature, nous vous avertissons par mail.

Etape 5 - Versement du 1er loyer + charges

En cas d'accord sur votre dossier de candidature, nous vous le confirmons par mail en vous invitant à verser, à titre d'acompte, le 1^{er} loyer + charges sur notre compte de tiers.

Cet acompte est conservé par l'agence et par le propriétaire (50% / 50%) à titre d'indemnités <u>en cas de désistement de votre part</u> avant la signature du bail.

Dès réception de ce versement, nous procédons à la rédaction du bail et à la coordination des démarches pour la constitution de la garantie locative et la souscription d'une assurance locative, si nécessaire.

Dès que le bail est prêt, il vous est transmis pour lecture et commentaires avec toutes les annexes légales et quelques documents utiles.

Etape 6 - Signature du bail

Dès que le bail est validé par tout le monde, nous procédons à la signature du bail, au bureau ou par signature électronique via l'outil DocuSign.

Etape 7 - Etat des lieux

Dès que le bail est signé (ou quelques jours avant), nous coordonnons l'organisation de l'état des lieux d'entrée qui sera réalisé à l'amiable ou par expert à frais partagés (50%/50%) (voir conditions de location ci-avant).

Etape 8 - Et après?

Après l'enregistrement des documents, notre mission est terminée.

Nous n'intervenons plus dans le dossier. Toute question doit être posée au propriétaire du bien.

9. NOS RÉSEAUX















